



Instituer le collectif dans la création : entre discours et pratiques

Dans la continuité des recherches menées consécutivement par ALEF sur l'articulation entre l'archive et l'œuvre puis sur la notion d'enquête, ce nouveau séminaire prend pour objet les configurations du collectif dans la création artistique, littéraire et architecturale.

La mise en question de l'autonomie créatrice dans son développement historique ainsi que ses conséquences en terme de promotion axiologique du sujet, fut la préoccupation de plusieurs travaux théoriques et critiques disciplinaires faisant émerger de nouvelles méthodologies, problématiques et lectures relatives à la notion du collectif dans les arts. Une littérature riche qui déploie un large éventail de cas d'études, de termes et de notions afin de penser les contextes d'émergence, les modes d'existence et les enjeux de l'activité conjointe lorsqu'il s'agit d' « œuvrer à plusieurs¹ ».

Au-delà d'une approche qui viendrait établir une opposition simpliste entre création collective et individuelle, il s'agira de questionner plus spécifiquement ce qu'engage la notion de collectif dans les arts et la littérature. Plutôt qu'une investigation visant à répertorier toute manifestation de collaboration ou de coopération qui confinerait à une sorte de quête encyclopédique titanesque et toujours lacunaire, le point d'entrée de notre réflexion se cristallise sur les relations entre l'activité artistique et la structure sociale qui constitue le collectif. Dans cette perspective, le séminaire se concentrera sur les manières dont les modalités pratiques de l'activité commune délimitent et définissent l'espace du collectif, mais également comment celles-ci déterminent des modalités opératoires spécifiques qui permettent d'établir les conditions de production pour des formes pouvant relever d'une création collective.

Dans cette volonté de dépasser l'unique constat des conditions selon lesquelles des individus s'associent, il se dessine l'enjeu majeur suivant : celui d'observer comment ils en viennent à être connectés d'une manière particulière qui attribue aux formes collectives des traits caractéristiques les distinguant de configurations différentes. En effet, si « remarquer les effets de l'action connectée pousse à réfléchir sur la connexion elle-même² », une telle démarche ouvrirait ainsi la voie vers une compréhension de ce que produit l'activité conjointe, à partir d'un examen sur les conséquences des interrelations et des influences réciproques, entre les individus ou les éléments constitutifs du collectif.

La réflexion dont ce texte de cadrage se fait l'écho, se structure aussi dans une volonté de dialogue avec les travaux menés par le Groupe de Recherches d'Esthétique du CNRS au début des années 1980. La démarche de confrontation pluridisciplinaire qui visait à réaliser une étude poïétique de la création collective centrait alors l'attention sur le processus d'*instauration*, en vue de « repérer les modalités spécifiques de cette instauration quand l'agent promoteur [...] est un groupe, voire une société³ ». Afin de s'émanciper d'une stricte réactualisation des problématiques définitionnelles ou typologiques telles que posées par René Passeron à partir du syntagme « création collective », ce séminaire propose d'opérer un pas de côté. Suivant notre perspective qui se fixe en toute première instance sur les formes du collectif et leurs configurations dans la création artistique, cette distinction dans l'approche conduit à substituer l'idée de *modalité instauratrice* pour privilégier un intérêt sur celle de *modalité institutante*. Un déplacement qui n'est

pas anodin si l'on envisage le concept d'institution comme « le mode d'être même du collectif [et] le mode sous lequel se présente le collectif⁴ » dans son exclusivité. Ainsi, ce glissement sémantique ne procède pas d'une relégation des travaux coordonnés par Passeron mais soumet plutôt l'éventualité d'un changement de regard. Celui qui assume un postulat selon lequel le collectif n'existe que dans ses institutions, poussant ainsi à se concentrer le « tenir ensemble » ou le « situer entre » lorsque les opérations du rassemblement instituent une force qui maintient sous son ressort les différentes parties constitutives du collectif.

Penser l'articulation entre le collectif et la création à partir de l'institutionnel, voici ce que le titre de ce séminaire suggère comme piste à explorer — au-delà des limites d'une compréhension de l'association comme rassemblement de talents et de compétences par un processus simple, mais également dans la manifestation de ses échecs, ses difficultés et ses résistances⁵.

Ouvert à toutes les disciplines et tout type de média, l'objet de ce nouveau cycle de séminaire ALEF (Novembre 2021-Juin 2022) sera donc d'arpenter ces pistes de réflexions, en se focalisant sur plusieurs axes déployés dans sept séances :

Séance 1. Appréhender la création collective

Interroger la création collective implique une confrontation à un prisme extrêmement large d'approches et de champs lexicaux, le terme pouvant révéler des différences très contextuelles à la fois définies géographiquement et historiquement ainsi que par le groupe auquel il se réfère. Comment se saisir alors de la création dans sa dimension collective ? Face à la richesse variée de ses référents, cette séance propose d'interroger les pratiques de recherche qui travaillent les notions à l'oeuvre portant sur l'articulation du collectif dans les arts. Il s'agira de questionner la constitution des champs lexicaux relatifs aux regroupements et aux coopérations dans la création artistique, mais également à quelles conceptions particulières ces dernières renvoient. Qu'est-ce que créer à plusieurs ? Comment le principe de collectif en art est déterminé dans l'histoire, quelles spécificités disciplinaires implique-t-il et quelles variations peut-on observer ? Pour le chercheur, quelles méthodologies établir pour qualifier et rendre compte des pratiques collectives en art ? Est-il possible de développer une approche transversale et critique qui s'émancipe de l'étude de cas ?

Séance 2. Mettre ensemble

Entendu comme manière d'instituer le collectif, cette séance proposera de traiter des activités de rassemblement. Il s'agira en effet d'interroger les processus d'agencement et les façons dont s'articulent ensemble les différentes composantes d'un regroupement, c'est-à-dire comment les connexions réciproques entre ses parties établissent une *consistance*, à la manière « d'un tenir-ensemble d'éléments hétérogènes⁶ ». L'enjeu est alors de porter l'attention sur les opérations par lesquelles sont produits ces agencements collectifs en tant que *consolidation* des composantes dans leur interrelation, déterminant ainsi l'existence d'ensembles et de formes collectives spécifiques.

Comment les facteurs de rassemblement déterminent-ils les attributs constitutifs du collectif ou de la collection ? Comment concevoir les notions de tension et de frontière qu'entretient le territoire du collectif avec son milieu d'émergence ? Plus encore, comment examiner les relations entre les formes de la création collective et le contexte socio-politique auquel elles peuvent se confronter ?

Dans la perspective d'interroger les modalités d'interaction établies entre les membres du collectif qui conditionnent la production, quelle analyse peut-on faire des systèmes de notation en art ? Saisis comme moyen de compréhension mutuel et langage commun d'aide à la création, comment instituent-ils des espaces transactionnels lorsque les oeuvres dépassent l'implication de

plus d'une personne, discipline ou savoir-faire ? Dans le cas du collectif occasionnel qui se forme par l'intermédiaire d'un agent facilitateur, comment analyser son activité visant à établir une relation particulière avec et entre les contributeurs en fonction du projet artistique ou des ambitions esthétiques ? Quelles formes prennent ces « opérateurs organisationnels » et comment procèdent-ils pour mettre ensemble ? Comment assurer la rencontre de contenus hétéroclites provenant d'artistes ou d'auteurs différents afin d'établir une unité d'ensemble qui dépasse la juxtaposition ?

Séance 3. Mobiles et motifs du collectif

La pluralité des formes de collaboration en art implique tout autant de raisons d'existence et d'objectifs de leur constitution. Aussi, l'enjeu de cette séance portera sur ce qui est moteur dans l'institution du collectif et la manière dont cela caractérise sa conception, son fonctionnement interne et la création. À travers les deux notions de mobile et motif, il s'agira d'observer comment leurs rapports d'interdépendance permettent une détermination mutuelle. Selon cette double entrée les mobiles renvoient aux causes efficientes, portant ainsi une attention particulière sur les causalités qui instituent le collectif tout en se transformant en lui de manière partielle ou totale. Quant aux motifs, ils sont à comprendre comme les fins en tant que but du rassemblement et tout en même temps son achèvement. Les motifs correspondent alors à ce qui meut l'institution du collectif, dans une acceptation proche des causes finales en ce qu'elles interrogent le rapport d'adaptation entre les moyens et les fins. Une perspective qui permet de saisir le motif comme l'explication des moyens par la représentation du but à atteindre, quand bien même il n'aurait jamais été réalisé.

Comment le collectif configure-t-il un contexte de création particulier et comment ces modes d'organisation collectifs engendrent-ils des pratiques artistiques et des propositions esthétiques caractéristiques ? Une attention pourra être accordée à l'adéquation ou la décorrélation entre les mobiles et motifs des collectifs en art relevant notamment de revendications idéologiques. Bien que leurs raisons d'existence ne soient pas toutes animées par une entreprise de subversion ou de contestation, quelles finalités le collectif peut-il manifester afin d'établir un nouveau cadre de pratiques en vue d'échapper aux limites d'une conjecture défavorable ? Qu'est ce que le collectif défie alors lorsque ses motivations constituent une remise en cause voire une opposition active de ce qui devient extrinsèque à sa structure ? Qu'il s'agisse de formes artistiques requérant déjà l'unité d'un groupe de travail ou non, quelles motivations peuvent conduire à établir des modes d'organisation ou des méthodes alternatifs ?

Séance 4. Identités et auctorialités

L'objet de cette séance s'attachera à traiter les différentes réflexions qui peuvent émerger sur les tensions entre l'auctorialité et la notion de collectif. Prenant comme point de départ une volonté de sortir des conceptions réductrices qui opposent création individuelle et création collective, il s'agira d'analyser comment des formes et des réponses hétérodoxes proposent de penser ou d'expérimenter différemment les formes auctoriales. Autrement formulé, la séance interrogera les manières dont les collaborations peuvent établir de nouvelles lectures et compréhensions de l'identité artistique. Par cette approche il s'agira également de réfléchir sur l'articulation entre le collectif et l'individu, notamment à l'intégration de ce dernier, son impact, sa dissolution et sa résilience au sein d'un réseau d'acteurs œuvrant à un objectif commun.

Comment la collaboration configure-t-elle l'identité artistique, par quels processus plusieurs subjectivités individuelles peuvent-elles converger vers l'émergence d'une subjectivité composite ? Par quels moyens des créations expriment-elles une mise à l'écart, un abandon ou une redistribution de la paternité de l'œuvre afin d'ouvrir l'auctorialité à une définition plurielle ? Comment qualifier alors les identités émergentes de coopérations en art ? D'un autre côté, comment appréhender le collectif au sein desquels les signes de la personnalité et de la

subjectivité sont volontairement effacés au profit de l'émergence d'une nouvelle identité collective ?

Quand l'acceptation de la notion de collectif s'étend à la participation du public, comment évaluer les participations spectatorielles spécifiques à ces démarches artistiques ? Lorsque le public s'empare de la création, comment analyser et définir ces « modes d'existences collectives de l'oeuvre⁷ » ? Par prolongement, une attention pourra être portée sur les pratiques collectives et ouvertes qui remettent en question la conception d'oeuvre finie, assimilable à une source unique et garantissant un ensemble homogène, sinon cohérent. Devenant facteur d'inachèvement, la collaboration artistique ouverte développe une sédimentation de contribution dans le temps dont les œuvres se situent au croisement entre l'instantané et le long terme. Enfin, comment appréhender les interventions opérées par les curateurs et archivistes sur les créations aux caractères éphémères, instables et sujettes à l'obsolescence dans une visée de conservation ou de re-médiation⁸ ?

Séance 5. Les modalités d'expression du collectif

Après s'être concentré sur les conceptions et les organisations internes des rassemblements, il s'agira désormais d'aborder comment leurs formes de représentation tissent des relations particulières avec ce qui est exogène au collectif. L'intention pour la séance est de s'intéresser aux manières dont les collectifs en art se revendiquent par une production matérielle, sensible et discursive. En interrogeant ces éléments signifiants de l'existence et de l'activité du collectif, l'étude des modalités d'expression propose de penser les façons dont les groupes déterminent leurs propres processus de création collaboratifs et comment cette définition se manifeste dans la pratique artistique.

Comment des œuvres expriment-elles ou prennent-elles pour objet de représenter la création collective ? Quels discours portent-elles sur la dimension collective de la création ? Comment évaluer la fonction ainsi que la pérennité des textes et des œuvres qui véhiculent des formes de manifestes ou de discours programmatiques collectifs ? Le travail artistique ne revenant plus seulement à produire des objets mais également à établir les cadres, contextes et situations qui permettront d'en faire une expérience, une attention pourra être accordée sur les expositions en tant que modalité spécifique d'expression du collectif. Comment le commissariat d'exposition fabrique-t-il un discours et participe-t-il de la formation d'un groupe, instituant une entité collective selon des critères de sélection et des pratiques muséographiques. Qu'il passe par un intermédiaire ou directement par un groupe constitué, comment se construit ce discours propre à l'exposition et quelle est sa portée ? Quel regard accorder aux pratiques documentant la création, participent-elles d'une extension à plus large mesure de la constitution d'une énonciation collective ? Dans la pluralité de ses formes et de ses usages, les enjeux relatifs à « l'objet générique⁹ » pourra également faire l'état de questionnements en tant que matrice, inscription et lieu de mémoire du collectif.

Séance 6. Retisser le collectif

À partir des travaux qui opèrent une réévaluation des auctorialités stables par la recherche des relations et des apports qui concourent à construire l'identité artistique, il s'agira de s'intéresser aux discours critiques qui viennent redistribuer les contributions et les collaborations dans la création. Élargir les définitions de la création collective ouvre ainsi la voie à un examen et une identification des groupes ou des communautés qui ne rendent pas nécessairement publiques leurs expériences de collaboration. Ainsi, cette extension des frontières de la notion de collectif en art permet d'appréhender et penser la création collective où elle n'est pas forcément revendiquée¹⁰. Reprenant les propos de René Passeron qui déclare que « l'emprunt est dans le temps comme dans l'espace, une sorte de collaboration¹¹ », comment penser des filiations, des enchevêtrements et des lignées qui reconfigurent des lectures de la création artistique par un regard rétrospectif, la redéployant dans une histoire collective ?

Quelle place accorder aux collaborateurs invisibles et quel statut attribuer aux techniciens fréquemment qualifiés comme des assistants, malgré parfois un apport décisif ou une collaboration de longue durée avec un artiste dont l'attribution de l'œuvre lui est bien souvent exclusive ? Comment le travail du chercheur en art permet-il une redistribution des auctorialités discrètes¹² ? Comment ce même chercheur vient-il proposer une lecture venant « re-collectiviser » la création artistique ?

Peut-on penser le collectif qui n'a pas conscience de lui-même, quelles méthodes développer pour construire un tel objet d'étude et comment le qualifier ? Dans cette perspective, une approche historique et critique des discours sur l'art venant configurer des groupes, des mouvements et des genres par le rapprochement ou la réunion d'œuvres selon des critères communs, pourrait être interrogée. Enfin, quels peuvent être les apports de réévaluer la création artistique par le prisme de son inscription dans un tissu de collaboration ? Une telle entreprise n'est-elle pas encline à investir la notion de collectif d'une considération étendue qui participe à déconstruire toujours davantage la figure d'artiste individuel ?

Privilégiant par cette démarche la notion d'attribution, il s'agira de réfléchir dans le cadre du collectif aux frontières voire aux tensions entre la signature entendu comme caractéristique d'une subjectivité explicite et le style, qui renvoie à un déploiement plus complexe d'éléments au sein des œuvres.

Séance 7. Créer le commun : les configurations de la création collective

Cette ultime séance sera dédiée aux contributions de praticiens et d'artistes, s'inscrivant dans une volonté de confronter les questionnements structurant le séminaire avec des témoignages d'expériences et d'initiatives de collaboration en art. Il s'agira pour des collectifs artistiques de proposer un retour réflexif à partir d'un ou plusieurs éléments soulevés dans les axes et les séances de l'appel à communication.

D'autres pistes corrélatives peuvent néanmoins être abordées et traitées, telles que :

- Manière(s) de faire des mondes communs
- Organisation et mutualisation
- La place de l'individu et la force collective
- Partage de la responsabilité au sein du collectif
- Construire les espaces de la collaboration
- Les temporalités d'une création collective
- La « dynamique de groupe » en questions

Nous proposons aux chercheurs intéressés pour intervenir dans l'une des séances, de nous adresser par e-mail (labo.alef@gmail.com) une proposition de communication de 1500 signes espaces compris au maximum. La date limite pour le dépôt des propositions est fixé au **vendredi 24 septembre**. Les séances de séminaire se dérouleront, dans la mesure du possible, le deuxième vendredi de chaque mois de 14h à 17h à l'Université Rennes 2. Les interventions dureront 30 à 45 minutes.

Comité scientifique : Sophie Barel, Priscilla Bittencourt-Biassi, Marie Druais, Alexandre Dupont, Coraline Epaud, Élodie Le Beller, Lola Lorant, Sophie Lorgeré, Claire Pujol.

Responsable du séminaire : Alexandre Dupont

Notes bibliographiques

- ¹ GOUDINOUX Véronique, *Œuvrer à plusieurs : regroupements et collaboration entre artistes*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2015.
- ² DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2015.
- ³ PASSERON René (dir.), *La création collective*, Paris, Éditions Clancier-Guénéaud, 1981.
- ⁴ LORDON Frédéric, *Vivre sans ?*, Paris, La Fabrique Éditions, 2019.
- ⁵ ROGOFF Irit, « Production Lines » in : CASTELLI SUNDELL Nina & SOLLINS Susan, *Team Spirit*, New York, Independent Curators, 1990.
- ⁶ DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Capitalisme et schizophrénie 2. Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- ⁷ PASSERON René (dir.), *op.cit.*.
- ⁸ BOLTER Jay David, GRUSIN Richard, *Remediation, Understanding New Media*, Cambridge, MIT Press, 2000.
- ⁹ TYLSKI Alexandre, *Le générique de cinéma. Histoire et fonctions d'une fragments hybride*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008.
- ¹⁰ STILINGER Jack, *Multiple Authorship and the Myth of Solitary Genius*, New York, Oxford University Press, 1991.
- ¹¹ PASSERON René (dir.), *op.cit.*.
- ¹² CHADWICK Victor, DE COURTIVRON Isabelle (dir.), *Significant others : Creativity and Intimate Partnership*, Londres, Thames & Hudson, 1993.

Ce cycle de séminaire est organisé par le groupe de recherche interdisciplinaire ALEF (Arts-Littérature-Échanges-Frontières) constitué depuis 2011 par la rencontre des doctorants issus des laboratoires CELLAM (Centre d'Étude des Langues et Littératures Anciennes et Modernes), APP (Arts : Pratiques & Poétiques), HCA (Histoire et Critique des Arts) et PTAC (Pratiques & Théories de l'Art Contemporain). L'objectif d'ALEF est de mener une recherche interdisciplinaire, exigeant la confrontation de méthodologies et de bases bibliographiques différentes. À partir d'une notion transdisciplinaire commune il s'agit d'observer des glissements méthodologiques et théoriques entre les différentes disciplines qui composent le groupe de recherche, en vue d'en dépasser les divergences disciplinaires et d'envisager la notion dans une perspective transversale.

À l'issue de précédents cycles de recherche, deux publications d'ouvrage ont été élaborées par les membres successifs d'ALEF : *Archive(s) & création(s)* en 2019 et *L'Enquête en partage et ses forces diagonales* actuellement en cours de publication.

Contact : labo.alef@gmail.com

Carnet de recherche : <https://laboalef.hypotheses.org/>

Twitter : @LaboAlef